

Les acteurs français de l'eau plaident, lors de la COP21, pour une meilleure prise en compte de l'eau dans la réponse climatique

Enjeux de la COP 21

Pour réussir à rester en dessous de 2 degrés Celsius de réchauffement global en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle et éviter des situations irréversibles pour les populations les plus vulnérables, **il est nécessaire que la COP 21 aboutisse à un accord universel, ambitieux et juridiquement contraignant**. Chaque degré supplémentaire au delà des 2°C aura un fort impact sur le cycle de l'eau avec vraisemblablement des conséquences catastrophiques pour régions de la planète les plus exposées .

L'eau est la première ressource concernée par le dérèglement climatique avec tous les indicateurs au rouge, et notamment dans les régions les plus menacées :

Le monde est entré dans une ère de grand dérèglement climatique, marquée par une hausse globale des températures et l'intensification de phénomènes naturels extrêmes. Selon le GIEC (5ème rapport), l'eau est le principal vecteur par lequel les effets du dérèglement climatique se font sentir:

- **Aggravation de la pénurie en eau** (fontes des glaces, sécheresses, aridité etc.) **Baisse de la pluviométrie** de 10 à 30% dans des pays de latitudes intermédiaires (Rapport du GIEC 2014) ;
- **Risque d'inondations et/ou de submersions**, augmentation forte des personnes touchées par les inondations d'ici 2100;
- **Risque de dégradation de la qualité de l'eau;**
- **Risque de dégradation des écosystèmes, notamment aquatiques.**

Trop d'eau ou pas assez d'eau. Le dérèglement climatique est un révélateur et un accélérateur des tensions actuelles sur les ressources : l'eau, menacée, peut à son tour devenir menaçante et causer des ravages.

Des impacts différents suivant les régions du monde : les populations et les écosystèmes les plus vulnérables sont les plus menacés.

Menace pour l'eau = Menace pour l'homme! Les impacts sur l'eau menacent notre capacité à assurer nos besoins fondamentaux : sécurité alimentaire, à l'eau potable et à l'énergie, santé publique, écosystèmes, infrastructures ; c'est-à-dire sur tous les aspects du développement.

Eau & Climat : il est temps d'agir !

Ainsi, **le dérèglement climatique oblige à évoluer vers des sociétés plus équitables, en privilégiant un usage sobre et durable de toutes les ressources naturelles**. Ces évolutions doivent s'inscrire dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations unies, et répondre aux exigences de développement des pays du sud.

Dérèglement climatique = Dérèglement hydrique ! Eau et climat sont intrinsèquement liés : les négociateurs et les décideurs à tous les niveaux doivent faire en sorte qu'une action pour le climat, si adaptée, puisse également être une action pour l'eau ; et qu'une action pour l'eau intègre le dérèglement climatique.



Adaptation

Ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.



Atténuation

L'atténuation correspond à notre capacité de réduire les émissions de gaz à effets de serre d'origine anthropique provoquant le dérèglement climatique.

Le Partenariat Français pour l'Eau et ses membres portent les messages suivants au sein de la communauté internationale :

Dans le cadre des négociations de la COP21 et des COPs à venir:

- **L'accord issu de la COP 21 doit intégrer un volet « adaptation » égal à celui sur l' «atténuation ».** Le secteur de l'eau doit être au cœur de la grande majorité des actions proposées au titre de l'adaptation et être inclus dans celles concernant l'atténuation.
- **Cet accord doit prendre en compte l'urgence de faire face à une aggravation des risques majeurs liés à l'eau** (particulièrement les sécheresses et les inondations) dans les régions d'ores et déjà touchées.
- **Des financements internationaux importants, en particulier via le Fonds Vert et le Fonds d'Adaptation,** doivent être ciblés sur le secteur de l'eau par la communauté internationale pour soutenir les régions les plus pauvres et menacées de notre planète. Les bailleurs de fonds doivent intégrer la mise en place de programmes de résilience sur le long terme, comme critère d'attribution de leur APD, en intégrant des indicateurs de résilience dans les demandes de financement.

Pour les décideurs des territoires, du climat et de l'eau, à tous les niveaux:

- **L'eau doit faire partie des stratégies et politiques portant sur le climat au niveau régional, national, et local.** Par exemple dans les Plans Nationaux d'Adaptation au changement climatique (PNAs) ou les Plans d'Action de Mesures d'Atténuation Appropriées à l'Echelle Nationale (MAANs).
- **Le dérèglement climatique doit être pris en compte par les décideurs de l'eau au niveau régional, national, des bassins et local,** dans leur stratégies et politiques de gestion intégrée de la ressource en eau.
- L'eau doit apparaître dans les **plans et mesures de prévention** des risques et de réponses aux catastrophes naturelles
- **La connaissance hydrologique et climatologique doit être renforcée** au niveau local notamment dans les pays en développement, et les outils de planification des ressources en eau doivent être révisés en conséquence.
- **Renforcer le dialogue entre scientifiques notamment climatologues et décideurs,** et **entre décideurs du climat et décideurs en charge de la gestion de l'eau** à tous les niveaux.

Le monde de l'Eau français a des bonnes pratiques « Eau & Climat » pour l'atténuation et l'adaptation



25 solutions **climato-compatibles** présentées dans la publication ci-contre, réunissant des actions variées pour:

- Limiter l'augmentation de la demande en eau et le risque de sécheresse ;
- Préserver la qualité de la ressource en eau ;
- Développer l'offre, le stockage et la mobilisation de la ressource, selon le contexte ;
- Réduire la vulnérabilité aux inondations et à la montée de la mer ;
- Préserver les écosystèmes menacés ;
- Impliquer des secteurs variés (aménagement, services, agriculture, énergie, transports ...)

Celles-ci s'appliquent dans le cadre de la **Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin versant, soit une gestion par tous et pour tous** qui favorise le développement et la gestion coordonnée de l'eau, du sol et des ressources associées.

Ces actions prennent en compte **des solutions techniques, institutionnelles, financières, sociales, de formation etc.** Elles ont vocation à nourrir l'Agenda des Solutions de la COP 21, ainsi que les bases de données de l'Observatoire National sur les effets du réchauffement climatique (ONERC).

Vous avez des solutions ou des bonnes pratiques climato-compatibles et souhaitez les faire connaître?

Contactez-nous ! heloise.chicou@partenariat-francais-eau.fr

